



COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

**42^{ème} SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UEAC**

**ALLOCUTION DE
S.E.M. Baltasar ENGONGA EDJO'O
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA CEMAC**

Cité des Chefs d'Etat

Bangui, le 11 Octobre 2024

- **Monsieur le Président du Conseil des Ministres de l'UEAC ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres des Etats membres de la CEMAC ;**
- **Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale ;**
- **Monsieur le Président du Parlement Communautaire ;**
- **Madame la Première Présidente de la Cour des Comptes Communautaire ;**
- **Madame la Première Présidente de la Cour de Justice Communautaire ;**
- **Monsieur le Vice-Président de la Commission de la CEMAC ;**
- **Monsieur le Vice-Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale ;**
- **Messieurs les Commissaires ;**
- **Mesdames et Messieurs les Premiers Responsables des Institutions, Institutions Spécialisées et Agences d'exécution de la Communauté ;**
- **Monsieur le Secrétaire Permanent du PREF-CEMAC ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Inter-Etats ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Il m'est particulièrement agréable de prendre la parole ce jour, devant cette Auguste Assemblée, à l'occasion de la cérémonie solennelle d'ouverture de la 42^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC, spécialement dédiée à l'examen et l'adoption du Budget de la Communauté de l'exercice 2025.

A l'entame de mon propos, qu'il me soit permis d'adresser les respectueux et déférents remerciements de la Commission de la CEMAC aux Autorités de la République Centrafricaine au premier rang desquels **Son Excellence Professeur Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République, Chef de l'État et Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC, qui, par ses actions multiformes contribue à la consolidation et à l'affermissement de l'intégration en zone CEMAC, ainsi que pour tout le soutien dont bénéficie la Commission de la CEMAC depuis le début de son installation progressive ici à Bangui, siège statutaire de la Commission.

Messieurs les Ministres, membres du Conseil, votre présence à ses Assises Communautaire est tout aussi salué car, malgré la complexité de vos emplois du temps respectifs, elle témoigne encore s'il faut le souligner de l'intérêt que les Etats membres accordent à la bonne marche de notre Communauté à travers le fonctionnement de ses Institutions.

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres,

Comme relevé plus haut, l'objet principal de cette important rendez-vous du Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale, est essentiellement axé sur l'examen et l'adoption du Budget de la Communauté pour le compte de l'exercice 2025.

Le projet de budget qui est soumis à votre analyse, a été établi conformément aux dispositions du Traité révisé de 2009, de la Convention régissant l'Union Economique de l'Afrique Centrale et du Règlement Financier de la Communauté, ainsi que sur les orientations de la lettre de

cadre budgétaire du Président de la Commission du 10 juin 2024. Il constitue en outre, le résultat des conférences budgétaires organisées à Douala en République du Cameroun au mois de septembre dernier.

Mesdames et Messieurs,

Au cours des trois premiers trimestres de cette exercice 2024, notre Communauté a réalisé plusieurs activités dans les divers domaines d'intégrations régionale.

La Commission avec l'appui des financements issus du Fonds de Développement de la Communauté (FODEC), est en phase de finalisation de la plupart des études routières initiés depuis plusieurs années. Il s'agit entre autres, des études d'aménagement et de bitumage des routes Mbaiki – Boda – Yaloké et Bossembélé-Baoro en République Centrafricaine, des avancées enregistrées dans la construction du Port Sec de N'gueli au Tchad avec la validation du rapport d'Avant-Projet Sommaire et celles du projet de construction de Postes de contrôles uniques frontaliers dans la sous-région, notamment entre le Tchad et le Cameroun à Koutéré en République du Tchad.

La remise de la version définitive en français, anglais et espagnol du document Programme de Développement Intégré de la Zone des Trois Frontières entre le Cameroun, la Guinée Equatoriale et le Gabon, est prévue pour la fin d'année 2024.

L'entrée en vigueur des nouveaux règlements adopté par le Conseil des Ministres, relatifs à l'accès aux professions de transporteurs Inter-Etats des marchandises diverses par voie routière, du transport maritime, ainsi que l'établissement des rapports des enquêtes de l'Observatoire des Pratiques Anormales sur les corridors et l'opérationnalisation de la brigade mixte dans les corridors de la sous-région prévue d'ici janvier 2025, permettront une amélioration positive de la libre circulation des marchandises dans notre espace.

Je voudrais d'ailleurs, saisir cette occasion pour remercier le Gouvernement de la République du Cameroun pour les moyens mis à dispositions dans la réhabilitation totale du bâtiment abritant le CCPAC, ainsi que l'équipement des bureaux dudit immeuble, preuve d'une forte volonté politique pour soutenir le processus d'intégration.

Le renforcement de la production et la diffusion des informations statistiques fiables dans le cadre du Programme de Statistique Sous Régional, avec l'appui financier de la Banque Mondiale à travers le projet HISWACA, permettra un meilleur suivi de la mise en œuvre de nos politiques tant au niveau national que régional. La forte contribution du FODEC dans ce programme est tout aussi fort à saluer.

Dans le domaine environnemental, après la Conférence des Chefs d'Etats sur le bassin du Congo tenu à Brazzaville il y a quelques mois, la Commission de la CEMAC et la Banque Mondiale, ont mis en place un cadre de concertation sur la mise en œuvre des recommandations issues de cette conférence.

Concernant le secteur éducatif et de la recherche, il convient de noter que les diverses structures de formation de la Communauté (ISSEA, ISTA, EHT, EIED, CIESPAC, IEF,...), la Commission est entrain d'avancer sur une réorientation de ces écoles, afin que ces dernières puissent adopter des programmes plus ambitieux de formation des jeunes pour accroître davantage leur niveau de professionnalisme pour un meilleur développement du capital humain.

Les Institutions de recherche et Agences d'Exécution (PRASAC, CEDEVIRHA, OCEAC, CPAC, CCPAC), en collaboration avec la Commission de la CEMAC, ont pu faire des avancées dans les programmes tel que le suivi et l'évaluation du Système LMD et l'élaboration de la stratégie de riposte contre les urgences sanitaires en Afrique centrale,....

Les deux Cours des Comptes et de Justice communautaires, ont-elles aussi menés plusieurs activités qui sont reprises dans leurs différents rapports 2024 à mi-parcours.

Unes des actions assez significatives de cet exercice budgétaire a été le passage au Parlement communautaire à Malabo, de Son Excellence Professeur Faustin Archange TOUADERA, Président de la République centrafricaine, Chef de l'Etat et Président en exercice de la Conférence des chefs d'Etats de la CEMAC. Passage au cours duquel, le Président de la Conférence a demandé d'impliquer davantage les femmes dans la gestion des affaires.

Je ne saurai conclure ce chapitre, sans informer le Conseil des Ministres que le Plan de transformation adopté lors de sa dernière session est en cours de mise en œuvre. Une note vous en sera ainsi présentée.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Le dernier rapport de la Surveillance Multilatérale, relève que les perspectives macro-économiques de la zone CEMAC, bien que favorables, sont influencées par les risques liés à la persistance du conflit Russo-Ukrainien et l'aggravation des tensions au Moyen-Orient, pouvant ainsi, impacter négativement les prévisions budgétaires pour l'exercice 2025, dont les principales hypothèses reposent entre autres sur :

- La maîtrise des charges de fonctionnement et des charges sociales ;
- La mobilisation des ressources extérieures plus conséquentes ;
- L'apport accru des ressources propres au budget des Institutions Spécialisées ;
- Les tirages des ressources plus importantes auprès du Fonds de Développement de la Communauté (FODEC) pour le financement des projets intégrateurs.

C'est dans ce contexte que le projet de budget de la Communauté exercice 2025, qui est soumis à votre examen et adoption, est arrêté en ressources et en emplois à la somme de **82 981 074 871 (Quatre Vingt Deux Milliards Neuf Cent Quatre-Vingt-Un Mille Millions Soixante-Quatorze Mille Cent Soixante Onze) F.CFA**, conte 90 584 287 669 (Quatre Vingt Dix Milliards Cinq Cent Quatre Vingt Quatre Millions Deux Cent Quatre Vingt Sept Mille Six Cent Soixante Neuf) F.CFA, représentant en valeur absolue une baisse de **7 603 212 798 F.CFA**, et en valeur relative **8,39% par rapport à l'exercice 2024**.

Les prévisions de ces ressources par sources de financement se présentent comme suit :

- 1- **Ressources ordinaires** : 59 423 698 000 F.CFA dont la TCI est de 54 105 000 000 F.CFA et les ressources propres s'élèvent à 7 506 398 000 F.CFA ;
- 2- **Ressources extraordinaires** : 23 557 376 871 F.CFA ;
- 3- **FODEC** : 8 444 199 856 F.CFA ;
- 4- **Financement Extérieurs** : 15 113 177 015 F.CFA.

Concernant les prévisions de charge pour 2025, on note une :

- 1- **Prévision des charges des Institutions et Organes** : 45 895 141 186 F.CFA ;
- 2- **Enveloppe budgétaire des Institutions Spécialisées** : 22 732 286 492 F.CFA ;
- 3- **Charges des Agences d'Exécution** : 13 353 647 193 F.CFA

Ce projet de budget est essentiellement orienté dans la mise en œuvre des projets d'intégration régionale à travers la poursuite du renforcement de la gouvernance, la finalisation de certaines études en cours , l'amélioration des résultats des Ecoles de formations et Instituts de recherches scientifiques de la Communauté , le renforcement du contrôle interne dans toutes les institutions, l'opérationnalisation de la brigade mixte, la poursuite du plan de

transformation, ainsi que la mise en œuvre des recommandations sur le changement climatique et l'économie verte et bleue du bassin du Congo.

Ne pouvant rester insensible aux catastrophes naturelles que connaît de plus en plus notre espace communautaire, la Commission se propose d'apporter une assistance en concertation avec les Etats, ainsi qu'un soutien à la taille de nos capacités aux Etats et aux populations en cas de sinistre. A ce titre, une ligne budgétaire a été créée pour l'appui aux catastrophes naturelles dans les Etats membres. Je saisis par ailleurs cette occasion pour adresser une fois de plus tout notre soutien à la République du Tchad qui subit actuellement de graves inondations.

Concernant la coopération avec les Partenaires Techniques et Financiers de la Communauté, une évaluation est prévue afin de déterminer les axes de coopération ayant véritablement été réalisés et ceux nécessitant une réorientation afin de mieux tirer profit de cette coopération.

Le processus de retour progressif à Bangui de la Commission et de l'Ecole Inter-Etats des Douanes, poursuivra son cours. Une note y relative est versé dans le dossier.

Enfin, la Commission a pris le ferme engagement de mettre en application le principe de reddition des comptes comme le prévoit les textes, avec la présentation régulière aux Assises, des rapports de l'Auditeur Interne Communautaire et des Contrôleurs financiers.

Mesdames et Messieurs,

La réalisation des plans d'action de toutes les Institutions émergeant au budget de la Communauté, dépend du niveau de reversement de la TCI. Ces derniers mois, il a été noté un très faible niveau de recouvrement de cette source principal de financement de notre budget comme le démontre le tableau qui vous sera présenté. A noter d'ailleurs qu'à cause de cette situation de tension de trésorerie permanente, certaines institutions sont de

plus en plus réduites au fonctionnement minimal sans aucune réalisation et d'autres sont pratiquement en mode survie, avec une dette sociale de plus en plus insoutenable.

Les fonctionnaires communautaires ayant été admis à faire valoir leurs droits à la retraite, n'arrivent pas à percevoir leurs indemnités de départ à cause de la non disponibilité des ressources et certains fournisseurs n'arrivent plus à être payés convenablement. Les Institutions de la Communauté font face à des pressions sociales de toutes sortes, situation de plus en plus intenable et qui terni gravement l'image de notre Communauté.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Il faut relever pour le déplorer, que le FODEC est devenu la principale source de financement stable dont les Etats et les Institutions s'orientent dorénavant pour financer leurs projets. Situation qui détourne les objectifs de ce fonds et conduit dangereusement à sa perte.

Messieurs les Ministres,

Si la TCI, était correctement reversée, ces acteurs n'auraient pas constamment pas recours au FODEC. Nous demandons d'ailleurs au Conseil des Ministres de donner mandat que les textes du FODEC soient appliqués strictement ou révisés pour couvrir toutes les requêtes de financement émanant des Etats et qui posent le problème d'éligibilité.

A ce titre, Mesdames et Messieurs les Ministres, l'ensemble des Institutions, Organes, Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution qui émargent au budget de la Communauté, portent ce cris d'alarme et sollicitent votre intervention afin que la Décision sur le mécanisme de recouvrement de la TCI, dont la copie fait partie de vos dossiers soit appliquée. Ces requêtes de

financement nous permettrons de réaliser nos plans d'actions et atteindre les objectifs recherchés par les Pères fondateurs de la Communauté pour avoir une CEMAC des Peuples, unie et prospère.

Vive la CEMAC pour que vive l'intégration régionale en Afrique Centrale.

Je vous remercie de votre aimable attention.